



**MODALITES SELECTION
CYCLO-CROSS
COMITE ILE DE FRANCE CYCLISME**

Saison 2023 - 2024

CRITERES DE SELECTIONS :

En préambule, l'Equipe Technique Régionale tient à présenter à l'ensemble des sportifs ainsi qu'aux encadrants et clubs ses excuses pour la divulgation tardive de ces modalités. En effet, malgré une proposition dès mi-juin 2023, la validation de ce document par la Commission Régionale n'a été effective que dernièrement (7 septembre 2023) suite à la prise en compte des derniers éléments à notre disposition.

Par ailleurs, les modalités pourront-être modifiées afin de prendre en compte les règlements éventuels apparus en cours de saison.

Afin d'être performant lors du championnat ou des autres courses dont la participation est sur sélection, il est fortement recommandé de participer à des épreuves d'un niveau proche de cette compétition, d'une part pour évaluer son niveau par rapport aux adversaires (autres que franciliens...), et d'autre part de « travailler » sur un niveau d'intensité plus élevé. De plus, le choix de ces compétitions doit prendre en compte les spécificités de l'objectif (type de circuit, distance...).

Les critères de participation seront basés sur :

1. La condition physique, la marge de progression et l'évolution du niveau de forme de l'athlète au cours de la saison
2. Les aptitudes physiques, techniques, tactiques par rapport au parcours et aux spécificités de l'épreuve
3. Les résultats obtenus lors de compétitions références (courses d'un niveau proche d'un Championnat de France ou de la course en question)
4. La capacité à s'intégrer au collectif (coureur et encadrement du coureur)

Le Comité Régional demande de candidater aux sélections hors quotas via un questionnaire présent à la fin de ce document.

C'est après consultation de la commission cyclo-cross que la communication de la sélection sera faite.

DAMES

Cadres techniques référents :

Julien CHABA (Référént Cyclo-cross) – 06 73 25 54 65 – julienchaba.ffc92@gmail.com

Tanguy TURGIS (Référént Adjoint Cyclo-cross) – 06 99 04 81 27 – t.turgis@ffc.fr

- **U17 W – CADETTES DAMES**

- **Des stages pourront potentiellement être réalisés**

- **Inter-région U17 W**

Participation club ou Comité Départemental comme inscrit sur le règlement.

Mise en grille :

- *Classement de l'épreuve régionale de la Ferté Gaucher*

Les Cadres Techniques Référents se réservent le droit de modifier l'ordre de mise en grille en cas de faits de courses sur l'épreuve listée.

- **Coupes de France U17 W**

Participation club ou Comité Départemental comme inscrit sur le règlement pour les athlètes qualifiées (26 premières de l'inter-région) même si l'entité engageante sera le Comité Régional. L'ensemble des frais seront à la charge de l'athlète. Par ailleurs, ces quotas n'étant pas nominatifs, les Cadres Techniques Référents se réservent le droit d'ajouter toutes coureuses réalisant des performances significatives (podium sur une manche de la Coupe d'Ile de France) pour la 2^{ème} et la 3^{ème} manche pour remplacer des coureuses moins performantes (moins bien classées de la manche de la Coupe de France précédente sans incident mécanique).

Mise en grille (pour la première manche) :

- 1) *Top 30 du classement général de la Coupe de France U17 W 2022/2023 comme inscrit dans le règlement*
 - 2) *Top 30 au championnat de France U17 W 2022/2023 comme inscrit dans le règlement*
- *Classement de la manche inter-région (sur la première manche)*
 - *Classement de la Coupe Ile de France*

Mise en grille (pour les manches suivantes) :

- 1) *Classement en cours de la Coupe de France comme inscrit dans le règlement*

- 2) Les autres coureuses figurant parmi les 60 premières de la manche précédente comme inscrit dans le règlement
 - 3) Les autres coureuses figurant parmi les 75 premières de la manche précédente
- Classement provisoire de la Coupe Ile de France

Les Cadres Techniques Référents se réservent le droit de modifier l'ordre de mise en grille en cas de résultats significatifs ou de faits de courses sur les épreuves listées.

- **Championnats de France U17 W**

Participation Comité Régional comme inscrit sur le règlement pour les athlètes qualifiées (25 premières du Classement Général de la Coupe de France). L'encadrement sera entièrement assuré par le Comité Régional.

Les Cadres Techniques Référents se réservent le droit d'ajouter des hors quotas comme inscrit sur le règlement en cas de résultats significatifs sur les Manches de la Coupe de France (moins de 15% en plus du temps de la vainqueur d'une manche de Coupe de France) ou de faits de courses sur ces dernières.

En cas d'égalité, la dernière manche primera

Mise en grille :

- 1) Les 25 premières de la Coupe de France dans l'ordre
- 2) Meilleur classement sur une Manche de la Coupe de France

Les Cadres Techniques Référents se réservent le droit de modifier l'ordre de mise en grille en cas de résultats significatifs ou de faits de courses sur les épreuves listées.

- **U19 W – JUNIORS DAMES**

- **Des stages pourront potentiellement être réalisés**

- **Coupes de France U19 W**

Participation club, équipe ou Comité Départemental comme inscrit sur le règlement.

Mise en grille (pour la première manche) :

- 1) Les concurrentes classées au dernier classement cyclo-cross UCI publié
- 2) Les 20 premières de la Coupe de France U19 W de l'année précédente
- 3) Les 20 premières du dernier Championnat de France U19 W
- 4) Les concurrentes étrangères

- 5) Les 10 premières de la Coupe de France U17 W de l'année précédente
- 6) Les 10 premières du dernier Championnat de France U17 W
- 7) Classement de la Coupe Ile de France

Mise en grille (pour les manches suivantes) :

- 1) Les concurrentes classées au dernier classement cyclo-cross UCI publié
- 2) Les concurrentes figurant au classement de la Coupe de France U19 W de la saison en cours
- 3) Les 60 premières concurrentes de la manche précédente de la Coupe de France U19 W
- 4) Les concurrentes étrangères
- 5) Les autres coureuses figurant parmi les 75 premières du week-end de Coupe de France précédent
- 6) Classement provisoire de la Coupe Ile de France

Les Cadres Techniques Référents se réservent le droit de modifier l'ordre de mise en grille en cas de résultats significatifs ou de faits de courses sur les épreuves listées.

- **Championnats de France U19 W**

Participation Comité Régional comme inscrit sur le règlement pour les athlètes qualifiées (20 premières du Classement Général de la Coupe de France). L'encadrement sera entièrement assuré par le Comité Régional.

Les Cadres Techniques Référents se réservent le droit d'ajouter des hors quotas comme inscrit sur le règlement en cas de résultats significatifs sur les Manches de la Coupe de France (moins de 18% en plus du temps de la vainqueur au classement Scratch d'une manche de Coupe de France) ou de faits de courses sur ces dernières.

En cas d'égalité, la dernière manche primera

Mise en grille :

- 1) Les 20 premières de la Coupe de France dans l'ordre
- 2) Meilleur classement sur une Manche de la Coupe de France (en cas d'égalité, la dernière manche primera)

Les Cadres Techniques Référents se réservent le droit de modifier l'ordre de mise en grille en cas de résultats significatifs ou de faits de courses sur les épreuves listées.

- **U23 W / ELITES DAMES / ESPOIRS ET ELITES DAMES**

- **Des stages pourront potentiellement être réalisés**

- **Coupes de France U23 W / ELITES DAMES**

Participation club, équipe ou Comité Départemental comme inscrit sur le règlement.

Mise en grille (pour la première manche) :

- 1) *Les concurrentes classées au dernier classement cyclo-cross UCI publié*
- 2) *Les 20 premières de la Coupe de France Elite Femme de l'année précédente*
- 3) *Les 20 premières du dernier Championnat de France Elite Femme*
- 4) *Les concurrentes des équipes UCI*
- 5) *Les concurrentes étrangères*
- 6) *Classement de la Coupe Ile de France*

Mise en grille (pour les manches suivantes) :

- 1) *Les concurrentes classées au dernier classement cyclo-cross UCI publié*
- 2) *Les concurrentes figurant au classement de la Coupe de France Elite Femme de la saison en cours*
- 3) *Les concurrentes des équipes UCI*
- 4) *Les concurrentes étrangères*
- 5) *Les 60 premières concurrentes de la manche précédente de la Coupe de France Elite Femme*
- 6) *Les autres coureuses figurant parmi les 75 premières du week-end de Coupe de France précédent*
- 7) *Classement provisoire de la Coupe Ile de France*

Les Cadres Techniques Référents se réservent le droit de modifier l'ordre de mise en grille en cas de résultats significatifs ou de faits de courses sur les épreuves listées.

- **Championnats de France U23 W / Elites**

Participation comme inscrit sur le règlement pour les athlètes qualifiées (25 premières du Classement Général de la Coupe de France). Participation des équipes autorisées comme inscrit sur le règlement.

Les Cadres Techniques Référents se réservent le droit d'ajouter des hors quotas comme inscrit sur le règlement en cas de résultats significatifs sur les Manches de la Coupe de France (moins de 15% en plus du temps de la vainqueur d'une manche de Coupe de France) ou de faits de courses sur ces dernières.

En cas d'égalité, la dernière manche primera

Mise en grille :

- 1) *Les 25 premières de la Coupe de France dans l'ordre*
- 2) *Meilleur classement sur une Manche de la Coupe de France (en cas d'égalité, la*

dernière manche primera)

Les Cadres Techniques Référents se réservent le droit de modifier l'ordre de mise en grille en cas de résultats significatifs ou de faits de courses sur les épreuves listées.

HOMMES

Cadres techniques référents :

Julien CHABA (Référent Cyclo-cross) – 06 73 25 54 65 – julienchaba.ffc92@gmail.com

Tanguy TURGIS (Référent Adjoint Cyclo-cross) – 06 99 04 81 27 – t.turgis@ffc.fr

- **U17 M – CADETS HOMMES**
- **Des stages pourront potentiellement être réalisés**
- **Inter-région U17 M**

Participation club ou Comité Départemental comme inscrit sur le règlement.

Mise en grille :

- *Classement de l'épreuve régionale de la Ferté Gaucher*

Les Cadres Techniques Référents se réservent le droit de modifier l'ordre de mise en grille en cas de faits de courses sur l'épreuve listée.

- **Coupes de France U17 M**

Participation club ou Comité Départemental comme inscrit sur le règlement pour les athlètes qualifiés (57 premiers de l'inter-région) même si l'entité engageante sera le Comité Régional. L'ensemble des frais seront à la charge de l'athlète. Par ailleurs, ces quotas n'étant pas nominatifs, les Cadres Techniques Référents se réservent le droit d'ajouter tous coureurs réalisant des performances significatives (podium sur une manche de la Coupe d'Ile de France) pour la 2^{ème} et la 3^{ème} manche pour remplacer des coureurs moins performants (moins bien classés de la manche de la Coupe de France précédente sans incident mécanique).

Mise en grille (pour la première manche) :

- 1) *Top 30 du classement général de la Coupe de France U17 M 2022/2023 comme inscrit dans le règlement*
 - 2) *Top 30 au championnat de France U17 M 2022/2023 comme inscrit dans le règlement*
- *Classement de la manche inter-région (sur la première manche)*
 - *Classement de la Coupe Ile de France*

Mise en grille (pour les manches suivantes) :

- 1) *Classement en cours de la Coupe de France comme inscrit dans le règlement*

- 2) Les autres coureurs figurant parmi les 60 premiers de la manche précédente comme inscrit dans le règlement
 - 3) Les autres coureurs figurant parmi les 75 premiers de la manche précédente
- Classement provisoire de la Coupe Ile de France

Les Cadres Techniques Référents se réservent le droit de modifier l'ordre de mise en grille en cas de résultats significatifs ou de faits de courses sur les épreuves listées.

- **Championnats de France U17 M**

Participation Comité Régional comme inscrit sur le règlement pour les athlètes qualifiés (50 premiers du Classement Général de la Coupe de France). L'encadrement sera entièrement assuré par le Comité Régional.

Les Cadres Techniques Référents se réservent le droit d'ajouter 2 hors quotas comme inscrit sur le règlement en cas de résultats significatifs sur les Manches de la Coupe de France (top 45 au minimum) ou de faits de courses sur ces dernières.

En cas d'égalité, la dernière manche primera

Mise en grille :

- 1) Les 50 premiers de la Coupe de France dans l'ordre
- 2) Meilleur classement sur une Manche de la Coupe de France (en cas d'égalité, la dernière manche primera)

Les Cadres Techniques Référents se réservent le droit de modifier l'ordre de mise en grille en cas de résultats significatifs ou de faits de courses sur les épreuves listées.

- **U19 M – JUNIORS HOMMES**

- **Des stages pourront potentiellement être réalisés**

- **Coupes de France U19 M**

Participation club, équipe ou Comité Départemental comme inscrit sur le règlement.

Mise en grille (pour la première manche) :

- 1) Les coureurs U19 M au dernier classement cyclo-cross UCI publié
- 2) Les 20 premiers de la Coupe de France U19 M de l'année précédente

- 3) *Les 20 premiers du dernier Championnat de France U19 M*
- 4) *Les concurrents étrangers*
- 5) *Les 10 premiers de la Coupe de France U17 M de l'année précédente*
- 6) *Les 10 premiers du dernier Championnat de France U17 M*
- 7) *Classement provisoire de la Coupe Ile de France*

Mise en grille (pour les manches suivantes) :

- 1) *Les coureurs U19 M au dernier classement cyclo-cross UCI publié*
- 2) *Les coureurs figurant au classement de la Coupe de France U19 M de la saison en cours*
- 3) *Les concurrents étrangers*
- 4) *Les 60 premiers coureurs de la manche précédente de la Coupe de France U19 M*
- 5) *Les autres coureurs figurant parmi les 75 premiers du week-end de Coupe de France précédent*
- 6) *Classement provisoire de la Coupe Ile de France*

Les Cadres Techniques Référents se réservent le droit de modifier l'ordre de mise en grille en cas de résultats significatifs ou de faits de courses sur les épreuves listées.

- **Championnats de France U19 M**

Participation Comité Régional comme inscrit sur le règlement pour les athlètes qualifiés (50 premiers du Classement Général de la Coupe de France). L'encadrement sera entièrement assuré par le Comité Régional.

Les Cadres Techniques Référents se réservent le droit d'ajouter 2 hors quotas comme inscrit sur le règlement en cas de résultats significatifs sur les Manches de la Coupe de France (top 45 au minimum) ou de faits de courses sur ces dernières.

En cas d'égalité, la dernière manche primera

Mise en grille :

- 1) *Les 50 premiers de la Coupe de France dans l'ordre*
- 2) *Meilleur classement sur une Manche de la Coupe de France*

Les Cadres Techniques Référents se réservent le droit de modifier l'ordre de mise en grille en cas de résultats significatifs ou de faits de courses sur les épreuves listées.

- **U23 M – ESPOIRS HOMMES**

- **Des stages pourront potentiellement être réalisés**

- **Coupes de France U23 M**

Participation club, équipe ou Comité Départemental comme inscrit sur le règlement.

Mise en grille (pour la première manche) :

- 1) *Les coureurs U23 M au dernier classement cyclo-cross UCI publié*
- 2) *Les 20 premiers de la Coupe de France U23 M de l'année précédente*
- 3) *Les 20 premiers du dernier Championnat de France U23 M*
- 4) *Les coureurs des équipes UCI*
- 5) *Les concurrents étrangers*
- 6) *Les 10 premiers de la Coupe de France U19 M de l'année précédente*
- 7) *Les 10 premiers du dernier Championnat de France U19 M*
- 8) *Classement provisoire de la Coupe Ile de France*

Mise en grille (pour les manches suivantes) :

- 1) *Les coureurs U23 M au dernier classement cyclo-cross UCI publié*
- 2) *Les coureurs figurant au classement de la Coupe de France U23 M de la saison en cours*
- 3) *Les coureurs des équipes UCI*
- 4) *Les concurrents étrangers*
- 5) *Les 60 premiers coureurs de la manche précédente de la Coupe de France U23 M*
- 6) *Les autres coureurs figurant parmi les 75 premiers du week-end de Coupe de France précédent*
- 7) *Classement provisoire de la Coupe Ile de France*

Les Cadres Techniques Référents se réservent le droit de modifier l'ordre de mise en grille en cas de résultats significatifs ou de faits de courses sur les épreuves listées.

- **Championnats de France U23 M**

Participation Comité Régional comme inscrit sur le règlement pour les athlètes qualifiés (50 premiers du Classement Général de la Coupe de France).

Les Cadres Techniques Référents se réservent le droit d'ajouter 2 hors quotas comme inscrit sur le règlement en cas de résultats significatifs sur les Manches de la Coupe de France (top 50 au minimum) ou de faits de courses sur ces dernières.

En cas d'égalité, la dernière manche primera

Mise en grille :

- 1) *Les 50 premiers de la Coupe de France dans l'ordre*
- 2) *Meilleur classement sur une Manche de la Coupe de France (en cas d'égalité, la*

dernière manche primera)

Les Cadres Techniques Référents se réservent le droit de modifier l'ordre de mise en grille en cas de résultats significatifs ou de faits de courses sur les épreuves listées.

- **ELITES HOMMES**

- **Des stages pourront potentiellement être réalisés**

- **Coupes de France Elites Hommes**

Participation club, équipe ou Comité Départemental comme inscrit sur le règlement.

Mise en grille (pour la première manche) :

- 1) *Les coureurs classés au dernier classement cyclo-cross UCI publié*
- 2) *Les 20 premiers de la Coupe de France Elite Homme de l'année précédente*
- 3) *Les 20 premiers du dernier Championnat de France Elite Homme*
- 4) *Les coureurs des équipes UCI*
- 5) *Les concurrents étrangers*
- 6) *Les 10 premiers de la Coupe de France U23 M de l'année précédente*
- 7) *Les 10 premiers du dernier Championnat de France U23 M*
- 8) *Classement provisoire de la Coupe Ile de France*

Mise en grille (pour les manches suivantes) :

- 1) *Les coureurs classés au dernier classement cyclo-cross UCI publié*
- 2) *Les coureurs figurant au classement de la Coupe de France Elite Homme de la saison en cours*
- 4) *Les coureurs des équipes UCI*
- 5) *Les concurrents étrangers*
- 6) *Les 60 premiers coureurs de la manche précédente de la Coupe de France Elite Homme*
- 7) *Les autres coureurs figurant parmi les 75 premiers du week-end de Coupe de France précédent*
- 8) *Classement provisoire de la Coupe Ile de France*

Les Cadres Techniques Référents se réservent le droit de modifier l'ordre de mise en grille en cas de résultats significatifs ou de faits de courses sur les épreuves listées.

- **Championnats de France Elites Hommes**

Participation Comité Régional comme inscrit sur le règlement pour les athlètes qualifiés (50 premiers du Classement Général de la Coupe de France).

Les Cadres Techniques Référents se réservent le droit d'ajouter 2 hors quotas comme inscrit

sur le règlement en cas de résultats significatifs sur les Manches de la Coupe de France (top 50 au minimum) ou de faits de courses sur ces dernières.

En cas d'égalité, la dernière manche primera

Mise en grille :

- 1) Les 50 premiers de la Coupe de France dans l'ordre*
- 2) Meilleur classement sur Manche de la Coupe de France (en cas d'égalité, la dernière manche primera)*

Les Cadres Techniques Référents se réservent le droit de modifier l'ordre de mise en grille en cas de résultats significatifs ou de faits de courses sur les épreuves listées.

Informations diverses :

Un contact a été mis en place avec les différentes équipes et tout contact peut être fait via les Cadres Techniques Référents.

Pour déterminer la composition de l'équipe du relais mixte, une concertation sera effectuée avec les coureurs qualifiés, sélectionnés ou en engagement libre pour les épreuves individuelles.

**Lien pour postuler à une
sélection hors quotas (toutes
catégories)**



CONTACT COMITE D'ILE DE FRANCE DE CYCLISME

/// Président José GOUERE – j.gouere@ffc.fr ///

/// Secrétaire Florence DUSEAUX – iledefrance@ffc.fr ///

/// Manager Technique Territorial Oscar MEYER – o.meyer@ffc.fr ///

Comité d'Ile de France de Cyclisme
Vélodrome National de Saint-Quentin-en-Yvelines
1, rue Laurent Fignon – Montigny Le Bretonneux 78180
01 81 88 08 36